

28.09.2006 - 09:36 Uhr

comparis.ch : les primes maladie définitives pour 2007 - Le tour de passe-passe consistant à abaisser les réserves absorbe au moins 2 % de hausse

Zurich (ots) -

Ce que le comparateur sur internet comparis.ch avait déjà calculé il y a quelques semaines, a encore été confirmé aujourd'hui officiellement par l'Office fédéral de la Santé Publique : la hausse prévue pour l'année à venir sera la plus faible jamais enregistrée en matière de primes maladie. L'abaissement des réserves y apporte sa contribution : les calculs de comparis.ch montrent qu'il permet d'atténuer la hausse des primes d'au moins 2 %.

Zurich, le 28 septembre 2006 - L'abaissement du taux de réserve minimum freinant la hausse des primes maladie pour l'année à venir n'est plus une nouveauté. Le comparateur sur internet, comparis.ch, a calculé l'impact de l'abaissement des réserves ordonné par le Conseil Fédéral : les caisses maladie vont disposer d'environ 1,2 milliard de francs provenant de leurs réserves et pouvant être utilisé dans les trois années à venir.

comparis.ch part du principe que les caisses maladie décapitaliseront en 2007 au moins un tiers des 1,2 milliard de francs de réserves excédentaires. Cela équivaut à environ 400 millions de francs. Sur un volume de primes de 20 milliards de francs pour l'assurance de base obligatoire, ces 400 millions représentent 2 %. C'est donc au moins 2 % de hausse gommés pour l'année à venir. "L'augmentation historiquement basse voit ainsi son auréole ternie", déclare Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch, "puisque n'étant pas due à une hausse moins rapide des dépenses de santé mais à un abaissement des réserves, maintenues artificiellement basses".

Une fois les réserves excédentaires dispersées, les primes se remettront à augmenter nettement plus tant que les dépenses enfleront de 4 à 7 % chaque année. Après le dernier abaissement des réserves entre 1998 et 2001, la joie avait été de courte durée. En 2002 et 2003, les assurés avaient été en effet brutalement ramenés à la réalité avec des hausses de primes de 10 %. 1)

Sur www.comparis.ch, vous trouverez toutes les primes 2007, y compris les modèles d'assurance alternatifs, à partir de 14h00, jeudi 28 septembre.

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler

PDG

Téléphone 044 360 52 62

E-mail : media@comparis.ch

Internet : www.comparis.ch

1) Voir aussi notre communiqué de presse du 24 juillet 2006 "L'augmentation des primes n'aura jamais été plus faible": http://www.comparis.ch/comparis/press/communiquie.aspx?ID=PR_Comm_Communique_060724

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100516712> abgerufen werden.